

Communiqué
Le 23 septembre 2024

Un combat légitime en Martinique contre la vie chère : les revendications doivent être entendues

Depuis début septembre, la population martiniquaise se mobilise contre la vie chère.

Dès le 1^{er} juillet, le collectif rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes avait interpellé les marques de la grande distribution en leur demandant de s'aligner sur les prix de l'Hexagone et en leur laissant jusqu'au 1^{er} septembre pour répondre favorablement à leur demande.

La Martinique fait face depuis 2022 (étude de l'Insee) à un écart de prix de 14 % par rapport à l'Hexagone. Les produits alimentaires atteignent 40 % de plus.

Pour se faire entendre et obtenir l'égalité de traitement avec la France sur les produits alimentaires, la population martiniquaise lutte contre cette injustice en manifestant et organisant des blocages afin de pouvoir se faire entendre auprès de l'Etat. En réponse aux revendications portées par la population, le Préfet de la Martinique a annoncé des renforts supplémentaires des forces de l'ordre et a instauré mercredi dernier un couvre-feu partiel dans certaines villes ainsi que l'interdiction des rassemblements et manifestations.

Le mouvement s'étend désormais à la Guadeloupe qui subit les mêmes difficultés.

Les DROM COM souffrent depuis des années de la faiblesse des services publics comme dans les hôpitaux, l'éducation, les transports etc... sur leurs territoires. Ce n'est certainement pas de forces de répression supplémentaires dont ils et elles ont urgemment besoin !

L'Union syndicale Solidaires exige la fin de la répression subie par la population et que ses revendications soient entendues.

L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien à la population de Martinique et de Guadeloupe dans le combat qu'elles mènent.